



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 06 octobre 2021

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

Jeudi 14 octobre à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Acquisition de la parcelle cadastrée AD n°362 dénommée « chemin de Moigny » et classement dans la voirie communale
2. Approbation de l'adhésion de la commune de Buno-Bonnevaux au SIARCE
3. Approbation de l'adhésion de la commune de Saint-Pierre du Perray au SIARCE
4. Approbation de la demande de dérogations municipales au repos dominical présentée par la société Picard
5. Approbation de la convention relative à la contribution financière de la Ville de Milly-la-Forêt au fonctionnement du groupement d'intérêt public (GIP) Maison Jean Cocteau pour les années 2021, 2022 et 2023
6. Signature d'une convention entre l'UDAF91 et la commune pour la création d'un « point conseil budget » destiné aux habitants de Milly-la-Forêt
7. Dissolution de la caisse des écoles
8. Décision modificative n°1 au budget principal de la Ville
9. Décision modificative n°1 au budget « bâtiments sociaux »
10. Modification du tableau des emplois
11. Prise en charge partielle de frais d'exhumation et d'inhumation
12. Dénomination d'une voirie nouvelle desservant la Maison des Associations
13. Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Commune
adhérente



Le Maire,
Patrice SAINCARD.

